snepap FSU Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

collectif insertion probation la cgt www.cgtspip.org

Mobilisation des SPIP

Le SPIP 26/07 se joint au mouvement national du 9/10/2025

Dans la continuité de la mobilisation du 6 mai dernier, le 9 octobre les personnels des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) se mobilisent à Paris et partout en France :

Pour la défense des missions et des conditions de travail, pour une justice humaine et réparatrice

Les SPIP accompagnent des centaines de milliers de personnes placées sous main de justice. Leurs missions sont fondamentales pour la **prévention de la récidive** : accompagnement socio-éducatif, évaluation globale, aide à l'accès au droit commun et réinsertion sociale. Or les effectifs ne suivent pas, les recrutements sont à l'arrêt, les départs à la retraite non remplacés, c'est **1200 postes manquants** au niveau national. Cette situation est aussi criante sur nos territoires e**n Drôme et Ardèche**

*** une pression constante sur le milieu fermé.** Nos collègues du **Centre Pénitentiaire de Valence** et à la **Maison d'Arrêt de Privas** font face aux difficultés grandissantes dues à la **surpopulation carcérale** et au manque d'effectifs de surveillants, rendant toute action d'insertion et de préparation à la sortie **extrêmement** précaire.

*** des effectifs sous tension en Milieu ouvert :** Malgré l'explosion des mesures de milieu ouvert (sursis probatoire, DDSE…), les recrutements ne suivent pas. Dans la Drôme et l'Ardèche, cette situation se traduit par de la souffrance au travail, les agents étant contraints de travailler en **"mode dégradé"** ou de prioriser des tâches « essentielles » au détriment de l'accompagnement des personnes condamnées. La réalité se traduit par une charge de travail intenable pour les CPIP, avec des **publics de plus en plus précarisés** (financièrement et psychiquement), avec de moins en moins de perspectives partenariales, mettant en péril la qualité du suivi et de **l'accompagnement vers la désistance.**

En ce jour d'anniversaire de l'abolition de la peine de mort,
Il est de notre responsabilité collective de dire :

NON au projet de loi comme S.U.R.E. (Sanction Utile, Rapide et Effective)
NON à la privatisation et la destruction méthodique de nos missions
NON à la logique ultra sécuritaire et la création d'un corps d'officiers de probation
NON à la perte de sens de nos métiers

OUI au maintien d'un service public de qualité
OUI à une justice basée sur des données probantes et une vision à long terme
OUI à une probation efficace et impartiale sans sacrifier l'accompagnement vers l'insertion
OUI à une charge effective de 50 à 60 personnes par CPIP selon les recommandations européennes